

ACCUEILLIR UN ENSEIGNANT STAGIAIRE EN RESPONSABILITE

Textes de référence :

- Bulletin officiel n°13 du 26 mars 2015, encart « Formation des enseignants »
- Bulletin officiel spécial n°7 du 11 décembre 2014, « Référentiel métier des directeurs d'école »

Aux équipes pédagogiques,

A partir de la rentrée 2015, un enseignant stagiaire est affecté dans votre école.

Ce stagiaire accomplit un temps partiel (mi-temps ou deux quart temps) en complément de service d'un ou d'une collègue.

Afin de faciliter l'accueil et l'intégration de ce jeune collègue au sein de votre équipe, nous avons élaboré ce document qui répond à certaines questions que vous serez amenés à vous poser.

L'entrée dans le milieu professionnel est un moment essentiel à la poursuite d'une carrière. Toute l'attention que votre équipe saura y apporter favorisera la réussite de cette première étape.

	PES étudiant en master	PES titulaire d'un master
Qu'est-ce qu'un enseignant stagiaire ?	Etudiant en MASTER MEEF 1 ^{er} degré (métiers de l'enseignement, de l'Education et de la Formation) en 2 ^{ème} année. Il est en alternance, mi-temps à l'ESPE, mi - temps en stage de responsabilité dans une école. Il a obtenu le concours de recrutement de professeur des écoles session 2015. On le désigne sous le terme de PES étudiant.	Il est titulaire d'un MASTER MEEF 1 ^{er} degré ou autre MASTER et a obtenu le concours en 2015. Il est à mi-temps dans la classe et suit une formation adaptée à l'ESPE. On parle de PES à parcours adapté.
Que fait-il quand il n'est pas en classe ?	Le PES étudiant suit son année de M2 (plus de 270h de cours). Il doit rédiger un mémoire qui doit s'appuyer sur son expérience professionnelle. Il doit également rédiger un rapport de stage analysant sa pratique de classe pour valider son master. Dans le cadre des obligations de sa formation, il peut être amené à mettre en œuvre des séquences dans toutes les disciplines d'enseignement.	Le PES suit une formation adaptée et doit rédiger une monographie.
Comment le stagiaire obtient-il sa titularisation ?	Bulletin officiel n°13 du 26 mars 2015 Le stagiaire est encadré par deux tuteurs : 1 tuteur ESPE et 1 tuteur terrain. Ces tuteurs effectuent des visites qui font l'objet de rapports. Un bilan de fin stage est rédigé par les tuteurs. L'ensemble de ces documents permet à l'Inspecteur de circonscription et au directeur de l'ESPE d'émettre un avis. Un jury final statue sur la titularisation du stagiaire.	
	Le PES étudiant doit valider son MASTER.	La formation du PES titulaire d'un master fait l'objet d'un avis du directeur de l'ESPE.

Quelle répartition des « 108 heures » pour les enseignants stagiaires ?	L'enseignant est à mi-temps ; il accomplit donc 54 heures qui se déclinent ainsi : - 9 heures de formation (dont FOAD). - 18 heures d'APC devant élèves et 12 heures de préparation/concertation. - 15 heures de concertation : conseil d'école, conseil de maîtres, conseil de cycles. Lorsqu'il est affecté sur deux quart temps, un partage de ces heures est effectué.
Comment mettre à profit la période d'immersion de la rentrée ?	→ Rôle du directeur dans l'accueil : - Le directeur fournit au PES une copie des documents suivants : - Les documents liés à la sécurité dans l'école : le protocole de surveillance, PPMS, protocole de sortie en cas d'évacuation d'urgence. - Les documents pédagogiques : projet d'école, fiches actions pour l'année en cours, projet de cycle. - Le directeur informe le PES des élèves qui font l'objet d'un parcours individualisé. → Insertion au sein de l'équipe éducative : le PES sera invité à participer à la journée de pré-rentrée. L'équipe veillera dans l'élaboration du planning des concertations à placer certaines dates les jours de présence du PES (d'autant plus lorsque le lieu de stage est éloigné du lieu de formation). → Pendant cette période, le stagiaire prendra connaissance de l'ensemble du matériel et des outils pédagogiques mis à la disposition des enseignants de l'école.
Comment préparer conjointement la réunion de rentrée avec les parents ?	Lors de la période d'immersion (4 jours), le titulaire et le stagiaire prépareront le contenu de cette réunion et son déroulement. Le stagiaire sera présenté comme un collègue.
Comment penser la répartition des divers domaines d'apprentissage entre le titulaire et le stagiaire ?	Une répartition des domaines d'apprentissage doit être envisagée sur l'ensemble de l'année afin que le stagiaire puisse enseigner toutes les disciplines pour sa formation et sa titularisation. Il va de soi que les activités quotidiennes sont partagées entre les enseignants de la classe et font l'objet de concertation.
Comment gérer conjointement les outils de l'enseignant dans la classe (cahier journal, registre des présences, les progressions annuelles, les affichages didactiques) ?	En début d'année, le titulaire et le stagiaire élaborent une répartition des domaines d'apprentissage. Dès la rentrée, des progressions annuelles sont affichées dans les classes et échangées au sein du binôme. Chaque enseignant est responsable des affichages didactiques relatifs aux compétences qu'il aborde avec les élèves. Pendant la période d'immersion de la rentrée, le binôme s'entendra sur la répartition spatiale de ces affichages notamment. Un outil de liaison qui retrace le déroulement de la journée doit rester dans la classe. Le registre des présences doit être renseigné quotidiennement.
Comment communiquer avec son binôme ?	Un échange d'adresse courriels et de numéros de téléphone facilitera la collaboration entre les membres des binômes.

Les équipes des circonscriptions veilleront à la diffusion, l'explicitation et l'application de ce document